



CRÉATION DE LA SOCIÉTÉ 'PERILS' ASSURANT LA COLLECTE ET LA DISTRIBUTION DE DONNÉES D'ASSURANCE CATASTROPHES NATURELLES EN EUROPE

Zurich, 17 février 2009 - PERILS AG, une société indépendante établie à Zurich, a été créée pour collecter, agréger et distribuer des données d'assurance catastrophes naturelles en Europe. Les données agrégées seront construites à partir de données d'assureurs européens fournies sur la base du volontariat. Les actionnaires fondateurs de PERILS, tous détenteurs d'une part égale du capital, sont : Allianz, AXA, Groupama, Guy Carpenter, Munich Re, PartnerRe, Swiss Re et Zurich Re.

PERILS fournira à ses clients deux principaux produits, destinés à devenir à terme des indicateurs clés du marché de l'assurance de catastrophes naturelles :

1. Des données d'exposition « marché » (sommes assurées) segmentées par type de risque et par zone CRESTA. Ces données seront fournies sur une base annuelle;
2. Des estimations de pertes « marché » causées par des événements naturels majeurs. Ces pertes seront également segmentées par type de risque et zone CRESTA.

Progressivement, ces deux produits permettront aux clients de mieux appréhender les caractéristiques de fréquence et d'intensité des catastrophes naturelles facilitant ainsi la gestion et la souscription du risque de catastrophes naturelles. De façon générale, la superposition d'un portefeuille d'exposition « marché » consolidé et d'une information de pertes par événement se traduira par une amélioration significative de la modélisation du risque de catastrophes naturelles.

Un chiffrage des pertes « marché » plus transparent facilitera également l'élaboration d'indices robustes et fiables de déclenchement de couverture et ce, tant pour des structures de type «Catastrophe Bond» ou «Industry Loss Warranties» (ILWs) que pour d'autres produits financiers. Les estimations de pertes fournies par PERILS apporteront une réelle plus-value au secteur des produits financiers d'assurance (ILS) et faciliteront l'accès, pour les assureurs et réassureurs, à une capacité additionnelle de couverture contre les événements naturels extrêmes en Europe.

PERILS est né d'une initiative collective du marché de l'assurance et possède une structure de gouvernance garantissant l'indépendance de la société vis-à-vis du marché. Afin de s'assurer que les intérêts de l'ensemble des acteurs du marché soient représentés, le conseil d'administration de PERILS sera composé à la fois de représentants de ses clients et de ses actionnaires. De plus, la protection de l'intégrité et de la confidentialité des données fournies par les assureurs sera assurée par une infrastructure et une méthode d'agrégation robustes d'une part, et par des clauses contractuelles de confidentialité d'autre part.

Page 2 de **CRÉATION DE LA SOCIÉTÉ 'PERILS' ASSURANT LA COLLECTE ET LA DISTRIBUTION DE DONNÉES D'ASSURANCE CATASTROPHES NATURELLES EN EUROPE**

Le futur succès de PERILS dépend de la mise à disposition de données d'exposition et de pertes par le plus grand nombre d'acteurs du marché de l'assurance. Dans un premier temps, les informations d'exposition et de pertes fournies par PERILS couvriront uniquement les risques de tempêtes européennes, pour être par la suite progressivement étendues à d'autres périls. La phase de création de la société étant désormais achevée, PERILS entend être complètement opérationnelle au deuxième semestre 2009. L'activité de PERILS sera ciblée dans un premier temps sur les pays suivants : Belgique, Danemark, France, Allemagne, Pays-Bas, Irlande, Luxembourg, Suisse et Royaume-Uni. L'extension aux autres pays européens est prévue pour 2010.

###

Plus d'informations sur le site Internet www.perils.org

Contact Relations Publiques

Nigel Allen
Allen & Clapham
+44 7988 478824
allen.nigel@gmail.com



PartnerRe



Swiss Re

